

LES DISCUSSIONS AVEC LE GOUVERNEMENT
DES É.-U. QUANT À L'ÉCHANGE DE RES-
SOURCES ÉNERGÉTIQUES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Vu la déclaration faite hier à Montréal par le secrétaire au Travail, M. Shultz des États-Unis, puis-je demander au ministre si des discussions ont lieu entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis au sujet de l'échange de ressources énergétiques et, si oui, qui dirige ces discussions au nom du gouvernement canadien?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Pour l'instant, je ne pense pas que des négociations particulières se poursuivent là-dessus, à l'exception des pourparlers permanents entre les représentants des États-Unis et le personnel de notre ambassade à Washington.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si j'ai bien saisi la réponse du ministre, toutes les négociations en cours seraient menées par le truchement de notre ambassade à Washington. Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre quelles directives le gouvernement a communiquées à notre ambassade en vue de ces négociations?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, dans les grandes lignes, ces directives sont conformes à ce que j'ai exposé. Pour ce qui est du pétrole, il est de l'intérêt réciproque des États-Unis et du Canada que le marché américain soit ouvert au pétrole canadien, et les restrictions actuelles ne bénéficient à aucun des deux pays, ainsi que nous l'avons déclaré sans ambages lorsque le président des États-Unis les a décrétées. Si j'ai bien lu dans les journaux les déclarations faites hier par le secrétaire américain, M. Shultz—et pour autant que celles-ci reflètent la position de Washington—il semblerait que le point de vue canadien ait maintenant été clairement exposé.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si les entretiens qui se poursuivent entre notre ambassade à Washington et le gouvernement des États-Unis portent uniquement sur l'achat de pétrole ou sur d'autres produits également?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, comme on l'a mentionné, il n'y a aucune discussion particulière sur aucun autre produit.

[L'hon. M. Greene.]

Il se peut que des entretiens préliminaires aient présentement lieu. Il est sûr qu'aucune autorité canadienne n'est actuellement chargée de négocier un échange d'énergie ou une vente d'énergie dans aucun autre domaine.

[Plus tard]

LA SOUVERAINETÉ

L'ARCTIQUE—LA RÉACTION DES ÉTATS-UNIS À LA POLITIQUE DU CANADA

M. Paul St. Pierre (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire que j'aimerais adresser au premier ministre. Le gouvernement des États-Unis a-t-il réagi officiellement à la politique audacieuse, originale et tant attendue qu'on a annoncée hier à la Chambre à l'égard de l'Arctique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Je n'ai eu connaissance d'aucune réaction officielle de la part des États-Unis. Je crois que le secrétaire McCloskey a fait une déclaration aux journaux, mais je n'ai pas son texte.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Puis-je poser une question complémentaire inspirée par celle du député qui m'a précédé. Ce point m'a été signalé juste avant mon arrivée à la Chambre et je crois qu'il est très grave. Je m'adresse au premier ministre. Il y a une déclaration du Département d'État américain. J'aimerais savoir si ce pays a refusé de reconnaître les droits du Canada quant à sa souveraineté sur les eaux arctiques et sur le passage du Nord-Ouest? Est-ce vrai?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne puis que répéter la réponse à la question précédente concernant notre politique audacieuse et originale...

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: ...c'est-à-dire que j'ai en main un communiqué de la *Presse canadienne* citant de brefs extraits de la déclaration du porte-parole du Département d'État, M. Robert McCloskey. Je n'y relève aucun démenti de l'essentiel des propos du député. Le discours est peut-être plus élaboré mais je n'en ai pas le texte.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Dois-je conclure de la déclaration du premier ministre qu'il n'a pas été avisé officiellement de cette attitude du gouvernement des États-Unis? Puis-je demander au premier